

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

#### Décision du 19 septembre 2022 portant sanction dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie

NOR : ENER2231591S

Par décision en date du 19 septembre 2022, en application de l'article L. 222-2 du code de l'énergie, la ministre de la transition énergétique a prononcé à l'encontre de la société BUTAGAZ, de numéro SIREN 402960397 dont le siège social est situé 47, rue Raspail, 47 A 53, 92300 Levallois-Perret :

- l'annulation d'un volume de 3 360 000 kWh cumac de certificats d'économies d'énergie.